

La plume d'oie

BULLETIN DE LA COMMUNE DE BARJOUVILLE - EURE-ET-LOIR

www.barjouville.fr



1 rue Jean Moulin - 28630 Barjouville - 02 37 34 30 04 - mairie@barjouville.fr



DÉTERMINATION ET IMPLICATION DE TOUS LES MOMENTS !

Qu'il fait bon vivre à Barjouville ! Il n'est pas une semaine sans que nous recueillions des témoignages sur la qualité de vie dans notre commune, située dans son écrin de verdure, au bord de l'Eure et bénéficiant d'une prairie, source d'inspiration et de quiétude. Ne vous y trompez pas, cette douceur de vivre nécessite un engagement au quotidien pour la préserver et la compléter de services aux habitants. C'est tout le sens de notre action.

C'est un travail de fond qui implique un engagement sur tous les sujets du quotidien. Ce travail partagé avec toute l'équipe de la majorité municipale est parfois bien visible, se concrétisant à travers des chantiers comme ceux qui démarrent ou s'achèvent : la future salle de gymnastique et de danse, les travaux de voirie notamment rue du Pic à Vent, le nouveau préau de l'école, la restauration de vitraux de l'église et l'avènement d'une stèle sur le chemin de Saint Jacques-de-Compostelle, pour ne citer qu'eux.

Certaines actions sont moins visibles ou en préparation, mais exigent une veille permanente. C'est le cas notamment du maintien d'une offre médicale dans la commune. On le sait, le docteur Hurbault prendra sa retraite en fin d'année, et nous le remercions d'avoir prolongé son exercice, démontrant s'il en était besoin son attachement à ses patients. Pour lui succéder, je suis actuellement en contact avec plusieurs praticiens séduits par la dynamique locale, le cadre de travail et de vie proposé, et qui pourraient investir et s'investir dans la future Maison médicale. Rien n'est fait, mais, soutenu par mon équipe et soucieux de vos attentes, je reste mobilisé pour le maintien de la pharmacie dans la commune, en cœur de village. D'ailleurs, sachez qu'à ce jour, aucun transfert n'est autorisé par l'ARS.

Dans un autre domaine, dans le contexte difficile que traverse l'immobilier, nous avons œuvré avec nos partenaires que sont la SAEDEL et EXEO, pour que la commercialisation des logements de la ZAC Cœur de village atteigne le seuil nécessaire au lancement des constructions. Ainsi, les premières constructions commenceront en janvier.

Ne rien lâcher ! Jamais ! C'est une exigence et une évidence qu'imposent le bien commun et le rayonnement de Barjouville.

La fin d'année approchant à grands pas, au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.



Restez informé, prévenu,
alerté avec PanneauPocket

Ma commune dans la poche



BENOÎT DELATOUCHE
MAIRE DE BARJOUVILLE

UN PLU, *pour quoi faire ?*



Tout le monde a peut-être déjà entendu le mot, mais ignore la finalité d'un PLU, un Plan Local d'Urbanisme. À Barjouville, une réflexion s'est engagée pour un nouveau PLU.



Instauré par la loi en 2000, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est substitué au Plan d'Occupation des Sols (POS). C'est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, traduit un projet global d'aménagement et fixe les règles en la matière.

« Pour une commune comme la nôtre, c'est un document de prospective qui dessine le village pour les 10-15 ans qui viennent », explique Benoît Delatouche. Le précédent PLU de la commune, toujours en vigueur, date de 2014. Mais le besoin de le modifier à la marge s'étant manifesté, les services de la préfecture ont conseillé les élus sur la nécessité d'une révision plus en profondeur.

Selon une procédure bien établie, le PLU sous-entend un diagnostic qui permet de définir un projet d'aménagement et de développement durable (OAP), des orientations d'aménagement et de programmation et un règlement. Généralement, ce dernier retient l'attention des habitants puisqu'il impacte la vie quotidienne, définissant, par exemple, les hauteurs de clôtures ou la taille des haies.

« Un document qui dessine le village pour les 10-15 ans qui viennent »

Pour construire son nouveau PLU, la municipalité a recours au cabinet Gilson. Benoît Delatouche estime que le futur Plan Local d'Urbanisme confirmera l'approche environnementale de Barjouville.

« Nous n'avons pas vocation à étendre la commune au-delà d'un seuil de 2 000 habitants, nous en comptons 1 800 aujourd'hui », témoigne le maire. Concrètement, en tenant compte des besoins des habitants, des priorités d'une gestion collective, seul le cœur de village pourra être densifié mais avec raison. « Je suis un éco-logique », assure Benoît Delatouche, revendiquant un jeu de mot résumant sa philosophie, soucieux de préserver les espaces naturels et agricoles, dans le droit fil de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) tout en assurant une gestion de la vie communale au service des habitants.

Prendre soin des espaces végétalisés, et les étendre si besoin, sera une constante de l'action locale. L'établissement du nouveau PLU nécessitera deux ans de travail. Après le diagnostic et le dialogue avec les élus, la consultation des habitants viendra l'an prochain. Mais, avant cela, en fin d'année, les élèves de CM1 et de CM2 seront eux aussi associés. Comme quoi le PLU est l'affaire de tous. Normal, puisque c'est l'avenir de Barjouville qui est en jeu.

3 questions à Mathieu Gilson, urbaniste

Votre cabinet s'est vu confier les travaux préparatoires au futur PLU de Barjouville. Quelle en est la philosophie ?

C'est un projet singulier dans le bon sens du terme. Sa philosophie se résume dans son slogan : éco-logique. Il y a ce souci de faire en sorte que les aménagements intègrent l'environnement à tous les niveaux. En ce sens, les élus ont souhaité ne pas trahir la vision qui était celle du précédent maire, Jean-François Lelarge.

Comment voyez-vous l'évolution démographique de la commune ?

Le seul sujet est d'assurer un renouvellement de la population régulier et pérenne. La commune n'entend pas mobiliser de nouvelles zones à urbaniser. À cet effet, la future ZAC Cœur de village va tendre à assurer cet équilibre démographique. Ce qui se joue en fait, c'est l'intégration de tous les outils permettant de répondre aux enjeux des évolutions climatiques.

En matière d'urbanisme, y a-t-il cependant quelques projets notables ?

Oui, le projet d'une nouvelle salle polyvalente, qui pourrait s'insérer dans l'environnement de la vallée d'Eure, et l'aménagement d'espaces publics, des îlots de fraîcheur, dans les zones pavillonnaires.



ÇA BOUGE À BARJOUVILLE !

La future salle de gymnastique et de danse

Dans l'emprise du complexe sportif, au bord de la prairie, les travaux de la future salle de gymnastique et de danse ont débuté en juillet. Ce nouvel équipement va permettre de soulager le foyer communal. On parle d'une nouvelle salle, mais il y en aura en fait deux : une pouvant accueillir les activités d'une trentaine de personnes, et une plus grande d'une capacité de 60 personnes. « Le nouvel équipement va permettre de multiplier les créneaux et de répondre aux besoins des activités », témoigne Sylvain Sureau, premier adjoint en charge des travaux. Le montant de l'opération est de 1,2 million d'euros avec un financement porté par la commune avec l'aide du Département, de l'Etat et de Chartres Métropole. La fin des travaux est prévue en mai 2024 pour une mise à disposition des associations dès la rentrée.

La métamorphose de la rue du Pic à Vent

Cette rue, l'une des plus anciennes de la commune, aménagée en parallèle de la rue des Pluviers, fait actuellement l'objet d'importants travaux de voirie. Il s'agit de rénover les trottoirs, la chaussée, mais aussi de procéder à des aménagements de sécurité (avec signalétique au sol pour les cyclistes). Ces travaux vont aussi permettre d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales, une compétence de Chartres Métropole, mais que la commune a choisi de prendre en compte, anticipant d'éventuels problèmes. Les racines des 38 arbres plantés dans cette rue menaçaient en effet les réseaux. D'où le choix de les abattre, d'autant que certains étaient malades. De nouveaux arbres vont être plantés, moins nombreux mais complétés d'espaces paysagers. En complément, la rue du Fresne et l'impasse du Buisson au Prêtre vont, elles aussi, être refaites. Le total de ces aménagements s'élève à 500 000 euros.

Un nouveau préau pour l'école

C'était un vœu des élus au conseil municipal des enfants : en prolongement de l'espace intérieur qui sert de préau entre deux classes, un préau extérieur servant d'abri a commencé à prendre forme cet été avec le montage de son ossature métallique. Pendant les vacances de la Toussaint, sa couverture a été posée. Elle adopte les trois couleurs : blanc, jaune et orange, qui font la spécificité de celles de l'école maternelle, située à proximité.

Des sièges au complexe sportif

250 sièges viennent d'être posés sur les gradins du complexe sportif, jusque-là en béton, donc quelque peu inconfortable. Les spectateurs vont apprécier la différence. Ces sièges de couleur bleue ont coûté 8 000 euros à la commune.



ELL'M Coiffure, au top de la mode !

Maria Gresser a toujours voulu être coiffeuse. Après une formation au CFA d'Alençon, complétée d'un apprentissage dans un salon de L'Aigle, elle a ouvert son propre salon à la Ferté-Vidame en 2003. Deux ans plus tard, elle a repris deux autres enseignes à Senonches et à Longny-au-Perche. Puis, en 2009, ce fut Lucé.

« En plus de mon goût pour la coiffure, j'ai toujours voulu créer des emplois et devenir chef d'entreprise » confie Maria Gresser. Son activité a évolué et, aujourd'hui, la jeune femme gère toujours quatre salons sous l'enseigne « ELL'M Coiffure » mais désormais à Saint-Prest, Luisant, Condé-sur-Vesgre et Barjouville, où elle est installée depuis dix ans.

Les quatre salons emploient une douzaine de salariés et, à Barjouville, les clients sont accueillis par Fanny et Shana. « C'est une équipe dynamique, toujours au fait des dernières tendances », affirme Maria Gresser. Hommes, femmes, enfants peuvent venir se faire coiffer avec ou sans rendez-vous.

ELL'M Coiffure

📍 29 rue du Vaugautier,
☎ 02 37 90 87 01



DES LIENS RENFORCÉS AVEC L'UFOLEP



À l'initiative de l'UFOLEP 28, le Dispositif d'Inclusion Par le Sport (DIPS) a pour objectif la remobilisation corporelle, la création de liens sociaux, le développement de compétences psychosociales ainsi que le suivi du niveau de santé (physique, social et mental) pour des personnes en situation d'exclusion sociale, de précarité ou de déficience psychique, et ce, à travers des activités physiques et sportives

À Barjouville, une séance de deux heures hebdomadaire est proposée dans le cadre du DIPS, à destination des établissements médico-sociaux (Fondation d'Aligre, Centre Hospitalier Henri Ey, ALVE 28, CICAT, ADAPEI 28) afin de favoriser les échanges professionnels et l'accompagnement des personnes. Pour les 30 séances organisées chaque année au profit d'une trentaine de bénéficiaires, et parce que les élus sont en phase avec les valeurs portées par ce dispositif, la municipalité met à la disposition de l'UFOLEP le complexe sportif.

Localement, quatre rassemblements départementaux thématiques par an sont aussi organisés, ainsi que la journée de lancement et de fin de saison. Entre 60 et 80 bénéficiaires sont présents chaque fois. L'ensemble des activités multisports et innovantes sont possibles (plus de 50 activités). Les pratiquants ont par exemple déjà pratiqué l'escrime, du poull ball, du basket, de la carabine laser, etc. Cette saison, le DIPS fête ses dix ans ! À noter que Profession Sport et IFORMASAT utilisent aussi et ponctuellement nos équipements. Ce dernier est un organisme spécialisé dans la formation initiale et continue aux métiers du sport, de l'animation et du tourisme dans la Région Centre-Val de Loire. Les interventions concernent la formation BPJEPS APT, les formateurs sont là pour éduquer les futurs éducateurs sportifs. La municipalité est toujours prête à mettre à disposition ses locaux aux organismes qui partagent ces valeurs d'inclusion, d'insertion et d'éducation.



Prévention des cambriolages

Les conseils sécurité de Nicolas Charmon

« La sécurité est l'affaire de tous », répète Nicolas Charmon, le policier municipal soucieux de contribuer à la sécurité de tous par sa présence et ses conseils. À Barjouville, comme ailleurs, des vols peuvent être commis de jour comme de nuit. C'est pourquoi, il est important de prendre des précautions chaque obstacle pouvant dissuader les cambrioleurs. Quelques conseils :

- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos effets (bijoux, sac à main, clés de voiture, etc.) et ne laissez pas des objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- De nuit, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Avisez un voisin ou un proche en cas d'absence durable.
- Equipez ou renforcez votre domicile avec une alarme, un détecteur de mouvement, un système de fermeture fiable.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou sous un pot de fleurs... Confiez-les à une personne de confiance.

Il est par ailleurs essentiel que chaque citoyen soit sensible face à toute personne affichant un comportement suspect. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à alerter immédiatement la gendarmerie ou le policier municipal. Et surtout, n'oubliez pas, signalez à la brigade de gendarmerie (appel gratuit : le 17) tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation d'un cambriolage.

Pour plus d'informations

 Nicolas Charmon, policier municipal



Gisèle Choffin et Robert Vandenbergue

DOYENS DE LA COMMUNE



Le temps d'un après-midi, Gisèle et Robert, les doyens de la commune, ont évoqué leurs souvenirs et leurs parcours de vie.

**Rencontre avec les doyens de la commune qui ont partagé leurs souvenirs le temps d'un après-midi.
Un moment savoureux et plein d'émotions.**

Quand ils se rencontrent ce jeudi 5 octobre, en marge du club des aînés, pour évoquer leurs vies, Gisèle Choffin, 93 ans, et Robert Vandenbergue, 97 ans, les doyens de la commune, ignorent qu'ils ont bien des points communs. « J'ai eu une belle vie, mais très compliquée », résume Gisèle, dont la vitalité se double d'une grande sensibilité. « Moi aussi, elle a été compliquée », renchérit Robert.

À bicyclette...

« J'ai vécu 50 ans de bonheur et 47 ans de souffrance », glisse Robert, les yeux embués de larmes. Des vies entre joies et peines qui sont le lot de beaucoup, mais que de longues années d'existence mettent en évidence. Gisèle, tout comme Robert, a dû composer avec les blessures de l'enfance. « Ma maman m'a abandonnée à 7 jours et j'ai grandi dans une famille d'accueil dans l'Allier », raconte Gisèle. « Je suis né à Paris, mais, comme mes parents avaient un appartement trop petit, j'ai été élevé par ma grand-mère dans le Haut-Doubs », témoigne Robert.

Plus grand, il a retrouvé ses parents, assisté son père vernisseur ébéniste, mais cinq ans de captivité en Allemagne pendant la guerre ont eu raison du lien entre ses parents. « Du jour au lendemain, il a quitté le domicile et je ne l'ai revu qu'une fois bien des années plus tard », résume Robert. Lui comme Gisèle ont dû faire face dans leurs jeunes années à un vide affectif.

Gisèle a travaillé dans les fermes, dans diverses entreprises et notamment chez Lego à Chartres (elle se souvient de sa médaille du travail remise à la maison mère au Danemark) et Robert pour le pétrolier Mobil en installant des stations-service. Reste que tous les deux ont vécu le grand amour. Marcel pour Gisèle. Mauricette pour Robert. Et là, leurs destins se croisent de nouveau à travers la... bicyclette.

« Une jolie blonde au maintien racé »

« J'ai rencontré Marcel alors que nous regardions passer le Tour de France », se souvient en riant Gisèle. « Moi, c'est au bois de Boulogne. Alors que le pédalier de mon vélo venait de se bloquer, j'ai aperçu sur le trottoir Mauricette, une jolie blonde au maintien racé. Je ne sais pas ce qui m'a pris... mais je l'ai accostée », révèle Robert, dont les mots traduisent un amour qui a défié les temps et que seule la mort de Mauricette, il y a dix ans, a interrompu. Robert va jusqu'à ouvrir son portefeuille pour montrer un cliché en noir et blanc de Mauricette qui fut approchée par Christian Dior pour être mannequin... ce que Robert ne gouta pas trop à l'époque.

Les hasards de la vie professionnelle ont fait que Gisèle et Robert ont posé leurs valises à Barjouville, en 1967 pour l'une, et depuis la retraite en 1987 pour l'autre. Avec Marcel, Gisèle fréquente toujours le club des aînés après s'être investie à la bibliothèque et au CCAS. Des problèmes d'audition ont rétréci le champ des possibles de Robert, qui continue de s'occuper de sa maison et aime aller en bus à Chartres pour rejoindre la médiathèque.

Gisèle et Robert... deux vies qui s'entrecroisent, qui leur font dire malgré les blessures : « C'est beau la vie » ! ».



La croix colonne

SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES



M. Le Dorven, président du Conseil Départemental, Mme Cardinet, présidente de Compostelle France et M. Hecquard, président de Compostelle 28 étaient présents au côté de M. Delatouche, maire de Barjouville, lors de l'inauguration de la colonne

Vous vous souvenez sans doute de la magnifique colonne, surmontée d'une croix, qui se trouvait à l'entrée du cimetière entourant l'église, avant que les travaux d'aménagement d'un nouveau parvis n'entraînent son démontage.

Depuis le réaménagement du parvis, elle était entreposée dans les ateliers des services techniques. La municipalité réfléchissait à une nouvelle affectation de l'ensemble assez remarquable au niveau tant de la croix que de la colonne qui la supporte. Pour Christiane Breton, l'élue en charge notamment du cadre de vie et du patrimoine : « Elle est typique des croix beauceronnes que l'on trouvait et trouve encore à la croisée des chemins ».

Cette croix aurait été installée dans le cimetière de la commune au début du 19^e siècle, une fois la parenthèse révolutionnaire refermée. Ce rôle de « calvaire de cimetière » était essentiel dans les anciens villages. Il fixait le centre du « village des morts », qui était alors placé lui-même au centre de celui des « vivants ».

Le vestige d'une abbaye chartraine

Quant à la colonne, les spécialistes s'accordent à dire qu'elle est typique de la fin du 12^e. Elle provient probablement d'une abbaye chartraine aujourd'hui disparue, sans doute l'abbaye de l'eau située à proximité.

Après réflexion et échange avec l'association *Compostelle 28*, l'ensemble a été restauré et replacé le 14 octobre dernier sur un espace situé à proximité de l'entrée du domaine de Voisins. Un endroit idéal, car situé sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. Sur une stèle, on peut lire que le monument est dédié « aux centaines de milliers de pèlerins qui marchent depuis plus de 1000 ans sur la voie Turonensis (nom latin d'un des quatre chemins qui part de la tour Saint-Jacques à Paris) en direction de Saint-Jacques-de-Compostelle distant de plus de 1 500 km ».

Trois vitraux de l'église bientôt restaurés

Trois vitraux dédiés à Saint-Jacques, Saint-Laumer et Saint-Eloi sont en cours de restauration. Ils seront posés dans quelques mois en présence des enfants de l'école.



Depuis quelques mois, l'église Saint-Jacques bénéficie d'un parvis réaménagé qui la met en valeur et permet les rassemblements autour du monument aux morts.

Il y a une dizaine d'années, comme le rappelle Christiane Breton, présidente de l'association de sauvegarde de l'église de Barjouville, conseillère municipale déléguée en charge du cadre de vie, l'église elle-même avait fait l'objet d'importants travaux comprenant la restauration du clocher, de la charpente, des enduits et des autels. Il y eut ensuite la restauration du tableau-phare de l'église : la Vierge à l'Enfant avec Sainte-Anne, du peintre italien Carlo Saraceni, disciple du Caravage. Il y aura bientôt la restauration par le maître verrier chartrain Elodie Vally de trois vitraux du chœur : Saint-Jacques, Saint-Laumer et Saint-Eloi, situés dans le côté droit du chœur.

« Leur dépose a eu lieu en octobre et la repose est prévue en janvier ou février », révèle Christiane Breton, qui a tenu qu'à ces deux moments-clés les élèves de la classe de CM2 de Barjouville soient présents. « C'est pour eux une sensibilisation au patrimoine tout comme aux métiers d'art qui permettent sa sauvegarde ». Le coût de ces travaux avoisine les 12 000 euros avec un cofinancement de la commune, du Département, de Chartres Métropole et de l'association de sauvegarde de l'église.





Treize personnes ont assisté aux quatre séances de l'atelier Brain up sur le sommeil. Une psychologue et une sophrologue ont animé ces ateliers de manière complémentaire. L'atelier a répondu aux attentes des participants. Un Bilan très positif.



Onze Barjouvillois ont été formés aux premiers secours courant septembre grâce au CCAS. Une formation dispensée par la Croix-Rouge. Cinq soirs de suite, entre théorie et cas concrets, les participants ont appris à faire un massage cardiaque, à alerter ou encore se sont initiés à la mise en position latérale de sécurité (PLS). Félicitations aux participants, qui ont tous réussi l'examen.



Le Bus numérique s'est installé le 26 septembre sur le parking du complexe sportif. Cette animation, destinée aux seniors, est proposée par le CCAS. 11 personnes ont participé à l'atelier et posé leurs questions sur le système informatique, le téléphone portable, la boîte mail, etc. Le matin, la gendarmerie était présente pour informer sur l'usage d'internet en toute sécurité.

Organisée par l'association des jardiniers, la 6^e fête des plantes, proposée dans le parc du domaine de Voisins, a attiré des centaines de visiteurs début octobre. Une soixantaine d'exposants étaient présents, confirmant l'importance du rendez-vous pour tous les amoureux du jardin et de la biodiversité.



Le 15 octobre dernier, le CCAS a organisé le **traditionnel repas des aînés**. Une centaine de personnes ont répondu présente. Le déjeuner a été suivi d'un moment de danse très apprécié.



Le salon des associations a lieu cette année le vendredi 8 septembre, au foyer culturel. Les associations locales ont mis les petits plats dans les grands pour présenter leurs activités.

À l'automne, le foyer culturel a accueilli 3 représentations données par la troupe **L'Echo Baille**. 7 comédiens ont joué une pièce de Philippe Caure: *Père Charmant* et *Prince Noël*. Une pièce qui propose un regard renouvelé sur les personnes en situation de handicap.



ACTIVITÉ PÉTANQUE LOISIR BARJOUVILLE

Pour tous les amateurs de pétanque de Barjouville, une activité pétanque est désormais proposée sur le nouveau terrain de boules, à côté du lavoir, près de l'étang.

Rendez-vous tous les mardis après-midi à partir de 14h (un second créneau le samedi sera validé si la demande se manifeste).

☎ 06 21 03 11 64 ou au 07 81 17 08 67

✉ guyferrer@wanadoo.fr

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Bonne nouvelle pour tous les petits Barjouillois et Barjouilloises : la boîte aux lettres du Père Noël sera installée devant les écoles le 1er décembre !

Peu importe l'adresse, il suffit d'écrire le nom du Père Noël sur l'enveloppe pour que la lettre lui parvienne, grâce à son secrétariat personnel.

Date limite d'envoi : le 21 décembre

DÉCORATION DE NOËL

Les fêtes de fin d'année approchent.



En attendant, il est possible de créer des décorations festives à partir de palettes ou autres. Vous pouvez récupérer des palettes à l'atelier communal, au 30 rue de Fort Mahon, lundi 27 et mercredi 29 novembre de 8h30 à 9h. Vous pourrez ainsi mettre ces décorations dans votre jardin pour égayer cette fin d'année.

Vous trouverez en exemple quelques photos de réalisations de sapins et décorations avec ou sur palettes imaginées par les services techniques et les élus, qui ont déjà été sollicités pour participer à cette action.

Ces décorations seront installées à plusieurs endroits de la commune.

MAIRIE & AGENCE POSTALE HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi** 9h à 12h15 et 13h30 à 17h30
- **Mardi** 9h à 12h15 et 13h30 à 17h30
- **Mercredi** 9h à 12h15 (fermé l'après-midi)
- **Jeudi fermé**
- **Vendredi** 9h à 12h15 et 13h30 à 17h 30

Levée du courrier à 16h30

Agenda

Les activités sont ouvertes à toutes et tous, sur inscription en mairie au 02 37 34 30 04 ou sur le site : www.barjouville.fr

NOVEMBRE

Vendredi 24, de 10h à 12h
Atelier « C'est bon pour le moral » brain up

Mairie

Samedis 25, de 10h15 à 11h (4/7 ans), de 11h15 à 12h15 (8-11 ans)

Atelier d'anglais
Médiathèque

Samedi 25, à 16h
Frichti, spectacle pour les enfants de 6 mois à 5 ans
Foyer Culturel

Mardi 28, de 9h 30 à 12h 30
Atelier de généalogie
Médiathèque

DÉCEMBRE

Vendredi 1^{er}, de 10h à 12h
Atelier « C'est bon pour le moral » brain up
Mairie

Mardi 5, 20h30
Conseil municipal
Mairie

Dimanche 10, de 10h à 18h

Marché de Noël

Complexe sportif André Ouaggini

Samedi 16, de 10h15 à 11h (4/7 ans), de 11h15 à 12h15 (8-11 ans)
Atelier d'anglais
Médiathèque

Mercredi 20, de 10h à 11h
Racontine (de 0 à 3 ans)
Médiathèque

Vendredi 22, de 16h 30 à 18h
Chocolat chaud et animations de Noël par l'association des parents d'élèves du BSCL et le CCAS
Devant l'école

JANVIER

Mercredi 3, de 10h à 11h30
Atelier plaques de chambres personnalisées
Médiathèque

Samedi 13, de 10h 15 à 11h (4/7 ans), de 11h 15 à 12h15 (8-11 ans)
Atelier d'anglais
Médiathèque

Samedi 20, de 10h à 11h
Atelier rythmes et solfège (à partir de 6 ans)
Médiathèque

Mardi 23, 20h30
Conseil municipal
Mairie

Mercredi 24, de 10h à 11h
Racontine (de 0 à 3 ans)
Médiathèque

Jeudi 25, 18h30,
Vœux du maire
Foyer communal

FÉVRIER

Dimanche 11, 16h
Spectacle
Bobby à la pointe
Foyer culturel

Mercredi 21, de 10h à 11h
Racontine (de 0 à 3 ans),
Médiathèque

LA TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Intelligence collective ? Le sujet de notre article de la précédente "Plume d'oie" n'aura, à l'évidence, pas séduit notre maire.

À titre d'exemple, les travaux des rues du Pic à vent et du Fresne ont été programmés dans la plus grande discrétion, sans convocation de la commission travaux, sans que les commissions consultatives "circulation" et "réchauffement climatique" soient entendues et même sans que le conseil municipal soit appelé à se prononcer sur les aménagements et caractéristiques techniques du projet.

C'est dans ce contexte que les travaux ont été engagés, en répliquant une conception de voirie vieille d'un demi-siècle, sans recherche d'amélioration qualitative.

En supprimant la quasi-totalité des arbres et en conservant des revêtements sombres qui stockent la chaleur, M. le Maire s'est affranchi de toute réflexion pour lutter contre les canicules de plus en plus fréquentes.

En ne saisissant pas l'opportunité de création d'une « circulation douce », M. le Maire ne favorise pas le déplacement autonome des plus jeunes dans un cadre sécurisé.

Des travaux coûteux avec un piètre résultat, pour satisfaire un projet sans ambition que l'intelligence collective n'a même pas effleuré.

Brigitte Beurel, Thierry Saviane, Alain Toutay